



Auto école fermée en rentrant de vacances

Par **hipopo2012**, le **20/08/2018** à **16:00**

Bonjour,
Mon fils est inscrit depuis mars 2017 en conduite accompagnée et, en rentrant de vacances, nous avons reçu un courrier comme quoi l'auto école avait mis la clé sous la porte. Il a déjà passé un rdv pédagogique et il en reste un avant de passer le permis en janvier 2018. Quel est notre recours ? Nous n'avons pas son dossier, seulement le livret de conduite accompagnée. Mais est ce que mon fils peut continuer à conduire et comment va se passer la suite ?
Merci.

Par **morobar**, le **21/08/2018** à **08:21**

Bjr,
Si le courrier est signé par un mandataire judiciaire, tenter de récupérer le dossier.
De toutes façons il va falloir recontacter une autre auto-école.

Par **hipopo2012**, le **21/08/2018** à **08:31**

ok merci bien. Bonne journée